



CANTON DE



COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeudi 1^{er} Septembre - 11h00

Les producteurs de lait déposent plainte pour vol contre leurs laiteries

Depuis le 12 juillet dernier, les entreprises de transformation ont décidé de façon unilatérale des baisses du prix du lait allant de - 9,33 € à - 13.73 € / 1000 litres, alors que l'accord interprofessionnel du 2 septembre 2004, intégrant déjà les évolutions du marché, autorise une baisse maximale de -6.03 € (flexibilité additionnelle incluse).

Alors que globalement, les résultats de nombreuses entreprises laitières augmentent¹, le revenu des producteurs de lait baisse. Si certaines d'entre elles baissent leur prix pour des questions de survie, d'autres le font uniquement pour augmenter leur profit.

Les entreprises ne respectent pas leur signature. Elles utilisent les producteurs comme variable d'ajustement et de source de profit, sans aucune concertation !

C'est du vol !

Dans le cadre de la « *Journée blanche* » lancée par la Fédération Nationale des Producteurs de lait (FNPL) :

Les producteurs de lait de la FDSEA et des JA du Finistère

portent plainte pour vol,

contre les laiteries.....

.....

.....

.....

auprès de la gendarmerie de

Nous dénonçons le non respect, par les entreprises laitières, de l'accord du 2 septembre 2004 ! Nous voulons maintenir un revenu décent pour les producteurs. Nous refusons qu'ils soient utilisés comme variable d'ajustement !

¹ La Revue Laitière Française n°653 de juillet-août 2005. Enquête RLF-Crédit Agricole